

Préavis Municipal N° 5/2014

Relatif à l'aménagement du centre du village de Thierrens

Rapport de la commission technique

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de:

Madame Nicole Gijsbers, Messieurs Michel Besson, Frédéric Lin, Cédric Protti et Pascal Crisinel, rapporteur, s'est réunie le mercredi 4 juin 2014 à 19h00 à la salle du conseil de Thierrens en présence de: Monsieur Jean-Michel Pidoux, Municipal responsable du préavis, et de Monsieur Luc Gindroz responsable technique du bureau Courdesse & Associés à Echallens.

Nous les remercions pour leur disponibilité et les réponses apportées à nos questions.

Contexte:

L'ex-commune de Thierrens étudie la circulation routière et piétonne de cette zone ainsi que des aménagements annexes depuis plus de dix ans; plusieurs variantes ont été élaborées; certaines ont abouti sur un refus de plusieurs services du canton. La configuration des lieux est complexe.

Le défi de ce projet est d'allier la sécurité des piétons- qui est primordiale dans ce secteur - les accès aux différents riverains (commerce, livraison, poste, banque, et privés), la circulation des véhicules, un arrêt de bus et des places de parc.

Ce projet a déjà été mis à l'enquête publique et avalisé par les services de l'état.

Par contre, les passages piétons font l'objet d'une négociation avec le service de la signalisation qui ne s'est pas encore prononcé; la présence même de ces passages piétons ainsi que leur positionnement ne sont pas définitifs.

Remarques :

Parmi les travaux à réaliser, nous remarquons qu'à certains endroits, la largeur de la chaussée sera réduite à 5,60 m; ceci a pour but de diminuer la vitesse du trafic.

Lors de ces travaux, la commission recommande à la municipalité d'embellir l'esthétisme en utilisant des marquages physiques; l'exemple de la traversée de Mézières à plusieurs fois été relevé par les membres de la commission.

Lors d'un prochain conseil, la commission se recommande d'avoir une comparaison entre de l'éclairage public "conventionnel" et de l'éclairage à LED, voire même avec un système de réduction de la puissance en l'absence de trafic ou de piéton.

Travaux à réaliser:

Outre les travaux cités dans le préavis, la commission relève également la réfection de la chaussée aux rues de la Poste et de la Forge qui consiste au remplacement de la couche de roulement.

Coût des travaux:

Le coût total des travaux est de 325'000 frs, avec une réserve pour divers imprévus de 18'000 frs

Planification:

Le chantier, d'une durée estimée de 2 à 3 mois, devrait se dérouler durant l'été 2014 (~~donc dès demain matin ; -~~); la fréquence des bus étant moindre en période de vacances, ceci simplifiera une partie des travaux.

Conclusions:

A l'unanimité de ses membres présents, la commission technique vous recommande de prendre les décisions suivantes :

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le préavis cité en titre,
2. De lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de Fr. 325'000.-,
- 3a. De financer ces travaux à hauteur de Fr. 50'000.-, par la trésorerie courante,
- 3b. Le solde de Frs 275'000.- par l'emprunt,
4. D'amortir cette dépense sur une période de 20 ans.

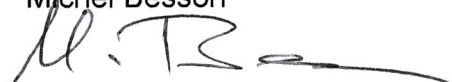
Thierrens, le 7 juin 2014.

La commission technique :

Nicole Gijsbers



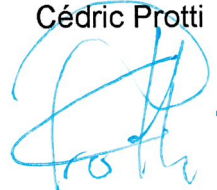
Michel Besson



Frédéric Lin



Cédric Protti



Pascal Crisinel (rapporteur)

